

9 Techniciens des Services Opérationnels des Installations Sportives (F/H)

La Direction de la Jeunesse et des Sports, qui participe à la conception et à la mise en œuvre des politiques municipales en faveur du sport et de la jeunesse à Paris, gère une grande variété d'équipements (piscines, gymnases, centres sportifs..).

Au sein de la direction, vous avez deux missions d'une importance variable selon le territoire d'affectation : responsable d'une équipe technique et adjoint-e au directeur-riche d'établissements.

- **En tant que responsable d'une équipe** technique, vous expertisez et conduisez les travaux dans les équipements d'un territoire donné, voire, le cas échéant, les réalisez vous-même. Vous participez à l'organisation du travail à effectuer sur le territoire et êtes un relais opérationnel des entreprises intervenant sur les sites.
- **En tant qu'adjoint-e**, vous êtes chargé-e de l'encadrement fonctionnel de proximité et de la gestion de l'équipe d'adjoint-es techniques du territoire. Vous veillez notamment au respect des règles de sécurité et de prévention des risques professionnels et assurez le suivi quotidien des plannings élaborés par le directeur-riche d'établissements.

La rémunération brute mensuelle s'élève à 2 332€ en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Avantages :

- Formation continue, possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com>.

Inscriptions au concours
Du 2 au 27 juin 2025

Concours
Technicien des Services
Opérationnels (F/H)
SPÉCIALITÉ
INSTALLATIONS SPORTIVES
(catégorie B)

Épreuves à partir du 29.09.2025

PROFIL :

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique ;
- Compétences techniques importantes en bâtiment et travaux ;
- Compétences avérées en matière de réglementation relative aux ERP ;
- Capacité à manager avec un sens de l'égalité de traitement, de l'organisation, des relations humaines et de l'esprit d'équipe ;
- Capacité à communiquer vers ses responsables et vers son équipe.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

